

## H-10.29-Chimie

### *Prévision de postes et charges disponibles à l'enseignement régulier*

#### **SI LES INSCRIPTIONS LE JUSTIFIENT**

*La clause 5-1.12 de la convention collective stipule qu'à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. Les charges seront octroyées en fonction des priorités prévues à la clause 5-4.17 de la convention collective.*

<b>Discipline</b>	<b>Hiver 2010</b>	<b>Description</b>	
Chimie (202)	Une charge de cours pour les 9, 10, 11, 12, 16, 17 mars 2010 Total 25 heures (session H-10)  Temps partiel les 18 et 19 mars 2010 d'environ 0,02 ETC (4% pour la session H-10)	<b>B Chimie</b> Cours 210-1DZ-SW Analyses chromatographiques (3-9) Cours 210-1ER-SW Analyses physicochimiques II : méthodes électrochimiques et thermiques (2-4)  <b>Remplacement jusqu'au retour de Guy Richer</b>	À combler

*Affichage du 3 au 12 mars 2010. Faire parvenir votre candidature avant 16h le 12 mars 2010, au bureau du Service des ressources humaines, local 1195.*

*Critère d'embauche : L'enseignant doit détenir un baccalauréat dans la discipline*

\*\*\*\*\*

Le 3 mars 2010  
 Affichage dans les départements  
 Copie: Syndicat des enseignants